

MERCIALYS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 avril 2026

<p align="center">Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale ordinaire du 23 avril 2026</p>

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de **MERCIALYS** se réunira le jeudi 23 avril 2026, à 10 heures (heure de Paris), dans les locaux du Centorial, 16-18 rue du Quatre-Septembre à Paris (75002).

Cette Assemblée est appelée notamment à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le lundi 16 mars 2026 et contient l'ordre du jour, le projet de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée.

L'avis de convocation paraîtra au BALO du 3 avril 2026.

Les documents préparatoires relatifs à cette Assemblée sont consultables sur le site internet de la Société www.mercialys.fr (rubrique « Investisseurs / Actionnaires / Assemblées générales / Assemblée générale du 23 avril 2026 »). Ces documents sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, au siège social de la Société.

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr.

À propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises. Elle est spécialisée dans la détention, la gestion et la transformation d'espaces commerciaux en anticipation des tendances de consommation, pour compte propre comme pour compte de tiers. Au 31 décembre 2025, la Société disposait d'un patrimoine immobilier de 3,0 Mds€ droits inclus pour une valeur locative annualisée de 178,6 M€. Mercialys est cotée en bourse depuis le 12 octobre 2005 sous le symbole MERY et bénéficie du régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (« SIIC »). Membre du SBF 120 et du compartiment A d'Euronext Paris, le nombre de ses actions en circulation au 31 décembre 2025 s'établit à 93 886 501.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au Document d'enregistrement universel de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.



www.mercialys.com